



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-19292>

Département(s) de publication : **89**

Annonce n° **24-19292**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-157768

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 15/02/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Sens

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21890387000010

Ville : Sens

Code postal : 89100

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Ville de Sens

Département(s) de publication : 89

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations d'entretien et de nettoyage des vitres et de locaux de la Ville de Sens, de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais et du CCAS de la Ville de Sens

Code CPV principal - Descripteur principal : 90900000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché a pour objet d'assurer les prestations d'entretien et de nettoyage des vitres et de locaux de la Ville de Sens, de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais et du CCAS de la Ville de Sens. Les prestations ont pour finalité de maintenir les locaux, équipements et surfaces dans des conditions d'hygiène, de propreté et de confort des usagers, du personnel et des visiteurs selon les périodicités d'intervention dans le respect d'occupation des locaux.

Critères d'attribution : Se reporter au règlement de consultation

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le marché prend effet à compter du 1er jour du mois suivant la date de l'accusé de réception du courrier de notification jusqu'au 31 décembre 2024. Il se renouvellera 2 fois par tacite reconduction, à compter du 1er janvier 2025 pour une durée de 12 mois à chaque reconduction. Fin prévisible du

marché 31/12/2026. Lot n° 1 "Prestations d'entretien et de nettoyage des vitres de bâtiments de la Ville de Sens, de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais et du CCAS de la ville de Sens" a été attribué à la société ONET SERVICES - 9 allée du Tacot - 89470 MONETEAU. Le montant du devis jugé de la société s'élevait à 29 117,80 euros TTC. Montant minimum annuel du marché 15 000 euros HT - Montant maximum annuel du marché 35 000 euros HT. ONET SERVICES s'engage à réserver 210 heures annuelles de travail à la réinsertion sociale. Lot n° 2 "« Prestations d'entretien et de nettoyage de l'Espace Chaillots" a été attribué à la société AG NET - 20 rue du Moulin du Président - 89000 AUXERRE pour un montant forfaitaire annuel de 25 344 euros TTC décomposés comme ainsi : 15 206,40 euros TTC pour le centre social des Chaillot et 10 137,60 euros TTC pour la très petite crèche des Chaillots. AG NET s'engage à réserver 50 heures annuelles de travail à la réinsertion sociale. Le lot n° 3 "« Prestations d'entretien et de nettoyage des locaux du Service de l'Eau et du Service de l'Assainissement de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais" a été attribué à la société DERICHEBOURG - 38 avenue de Paris - 89470 MONETEAU pour un montant forfaitaire annuel de 18 971,36 euros TTC décomposés ainsi : 9 080,28 euros TTC pour les prestations hebdomadaires et mensuelles pour le service de l'eau ; 648,60 euros TTC pour les prestations semestrielles du service de l'eau ; 8 626,32 euros TTC pour les prestations hebdomadaires et mensuelles pour le service de l'assainissement et 616,16 euros TTC pour les prestations semestrielles du service de l'assainissement. DERICHEBOURG s'engage à réserver 108 heures annuelles de travail à la réinsertion sociale.

Introduction des recours : - Recours contractuel devant le tribunal administratif compétent par application de l'article L.551-13 et suivants du code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché. - Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessibles par le site internet www.telerecours.fr Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Dijon 22 rue d'Assas BP 61616, 21016, Dijon Téléphone : 03 80 73 91 00 Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Adresse internet : <http://www.ta-dijon.juradm.fr> Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon DIRECCTE À l'attention du CCIRA de Lyon 3 rue de la Charité, 69268 LYON CEDEX 02 Téléphone : 04 72 77 21 30 Courriel : ccira.lyon.cijap@dgfip.finances.gouv.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/02/2024